ZERHOUNI À PARTIR DE BOUIRA :

«Pas de plan spécial pour la protection des étrangers»

Il n'y a pas de plan spécial pour la protection des étrangers. Le fait est que les services de sécurité algériens s'attellent sans relâche pour contrecarrer les visées terroristes dont les tentations pour nuire au pays existent depuis longtemps.

C'est en ces termes que le ministre de l'Intérieur avait répondu, hier à Bouira, à une question d'un journaliste qui se demandait s'il y a de nouvelles mesures de protection des étrangers après l'attentat de Béni-Amrane qui a coûté la vie à un Français, ingénieur de la société Razel, et à son chauffeur, algérien.

Cependant, le ministre Zerhouni dira que les étrangers ont toujours été instruits d'agir avec plus de précautions dans leurs déplacements. Et parlant toujours de la situation sécuritaire, le ministre Zerhouni a implicitement reconnu sa dégradation, ou du moins sa non-amélioration, en répondant à une autre question relative à la confiscation par l'Etat des fusils de chasse appartenant aux citoyens qui les réclament depuis plusieurs années. Le ministre de l'Intérieur a renvoyé le journaliste aux conditions qui ont prévalu au début des années 1990 lors de ces confiscations en lui posant la question «est-ce que ces conditions ont disparu ou non ?»

Enfin, pour clore la question sécuritaire, M. Zerhouni, commentant le retrait d'accréditations aux deux journalistes de Reuters et de l'AFP, dira qu'il ne s'agissait plus d'erreur professionnelle due à une quelconque rétention de l'information mais bel et bien d'une manipulation grossière de l'information. Et au sujet de la difficulté d'accès pour les journalistes à l'information sécuritaire, le ministre Zerhouni dira que l'Etat a toujours fourni toutes les informations voulues et que la rétention ne se fait que lorsque l'opération antiterroriste est en cours et que toute divulgation de l'information nuirait à son bon déroulement.

Cela étant, le ministre Zerhouni, présent à Bouira pour installer le nouveau wali, Bouguerra Ali, a abordé d'autres questions, comme les nouveaux codes de commune et de wilaya en indiquant que dans la loi de finances complémentaire, de nouvelles dispositions seront introduites pour la fiscalité locale et les finances locales. Il parlera de la nécessité pour le pays de se doter d'autres wilayas en rappelant que les 48 existantes ont été installées quand l'Algérie avait à peine 24 millions d'habitants. «Aujourd'hui, avec 36 millions d'habitants, dira-t-il, nous nous devons de créer de nouvelles wilayas mais aussi de nouvelles daïras et de nouvelles communes.»

Photo : Samir Sid.

Zerhouni reconnaît la dégradation de la situation sécuritaire.

Mais pour ne pas tomber dans les erreurs du passé avec des wilayas qui ne sont pas dotées de toutes les infrastructures et dépendant toujours d'autres wilayas-mères comme c'est le cas pour Bouira dont certains secteurs relèvent toujours des directions-mères à Tizi-Ouzou, le ministre Zerhouni dira que toutes les wilayas seront mises à niveau en les dotant des structures manquantes. En outre, et pour préparer les nouvelles wilayas, des daïras bien déterminées seront dotées de wali-délégué et de directeur-délégués qui seront toujours sous tutelle du wali et des directeurs de la wilaya-mère, mais, une fois ces daïras dotées de toutes les infrastructures nécessaires, elles passeront au rang de wilaya dans les normes.

Rappelons enfin que le ministre Zerhouni a également évoqué l'affaire Berriane en disant que l'Etat a démasqué deux groupes bien distincts agissant avec des tracts dangereux. Actuellement, dira-t-il, l'Etat cherche le mobile de ces gens de situation aisée, pour comprendre réellement ce qui s'est passé.

Y. Y.

AÏN-EL-HAMMAM

L'ANP renforce ses positions autour des maquis terroristes

Ayant débuté samedi dernier à l'aube, l'opération déclenchée par les troupes de l'ANP contre les maquis terroristes situés dans le massif forestier de Berkmouche, coincé entre Aïn-El-Hammam, au nord, Larbaâ-Nath-Irathène à l'est et donnant sur le plateau de Takhoukht, se poursuit toujours.

Même si les bombardements au sol observés les premiers jours ont cessé depuis mardi, les lieux font toujours l'objet d'une surveillance accrue des militaires qui ont étendu le théâtre des opérations au versant du même massif séparé par la RN 12 et situé entre les territoires des communes de Aïn-El-Hammam et Aït Yahia et s'étendant jusqu'aux hauteurs de Mekla. Des poches situées aux environs du village de Boudafal et où l'on a soupçonné des mouvements de terroristes ont fait l'objet de pilonnage à l'arme lourde.

Des hélicoptères, probablement en mission de surveillance, ont été aperçus par les riverains, survolant les lieux. Hier encore en fin de matinée, les éléments de l'ANP, stationnés en contrebas du village Taourirt El Hadjadj, à l'entrée des Ath Yanni et surplombant le massif forestier d'Assif Oussaka qui fait face au maquis de Berkmouche, ont eu à utiliser leurs armes légères.

Des sources locales affirment, en effet, avoir entendu un échange nourri de coups de feu durant plus de deux heures. Une opération qui semble partir pour durer puisque des renforts de troupes sont aperçus dans la région. Mais comme d'habitude, c'est le black-out total qui entoure cette offensive militaire.

Comme à pareilles sorties d'envergure de l'ANP observées par le passé, les journalistes ont été réduits aux conjectures et à supputer sur les motifs et le bilan des opérations qui ont souvent nécessité un déploiement impressionnant de troupes et de matériel.

Des informations distillées de façon sélective et au compte-gouttes, comme lors de la grande offensive militaire de l'été dernier contre les maquis terroristes de Yakouren, n'ont pas tardé à montrer un déficit de crédibilité aux yeux des populations et de beaucoup de citoyens qui n'hésitent pas à réagir avec dépit et quelquefois fois avec un haussement d'épaule suite à de tels déploiements spectaculaires des forces de l'ANP dont le résultat n'est jamais porté à la connaissance de l'opinion publique. Ici comme ailleurs, le droit de s'informer du citoyen n'est, visiblement, pas inscrit sur l'agenda des responsables institutionnels.

Cette absence de communication qui concerne la sécurité des biens et des personnes ne manque pas de démobiliser les citoyens, un état d'esprit où l'indifférence teintée, quelquefois, d'inquiétude, se fait jour parmi certains villageois, non rassurés par des apparitions et pas du tout désirées de terroristes dans leur environnement.

Comme à Aïn-El-Hammam où des rumeurs persistantes font état de visites fréquentes de terroristes dans certains villages.

S. A. M.

TADMAÏT

Démantèlement d'un groupe de soutien aux terroristes du GSPC

Un groupe de soutien logistique aux terroristes du GSPC/AQMI vient d'être démantelé au début de cette semaine, à Tadmaït. L'action est à mettre à l'actif des éléments de la BMPJ de Draâ Ben-Khedda. Une dizaine d'individus soupçonnés d'appartenir à ce réseau de soutien a été appréhendée. Dix autres suspects sont en fuite. **S. A. M.**

LA LADDH DÉBAT DU PHÉNOMÈNE DES HARRAGA

«Un signe fort du désespoir de notre jeunesse»

La notion des droits de l'homme dans sa globalité mais surtout les questions de l'heure, en l'occurrence la liberté d'expression et d'opinion, les droits de la femme et le phénomène des harraga ont été au centre d'un large débat animé avant-hier par les responsables de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH). La rencontre a eu lieu lors d'un dîner-débat au siège de la Mutuelle des travaux publics de Zéralda.

Abder Bettache - Alger (Le Soir)- Le débat animé par Ali Yahia Abdennour, Mustapha Bouchachi et Noureddine Benissad, respectivement président d'honneur, président et vice-président de la LADDH, était très riche en enseignements. Cette rencontre, organisée en guise de clôture d'un séminaire organisé au profit des associations, a été dominée par deux thèmes : la question de la condition féminine en Algérie et le phénomène des harraga.

Ainsi, si pour le premier, des avis contradictoires ont été exprimés par les participants, il n'en demeure pas moins que le phénomène des harraga est un exemple édifiant de «la détresse de la jeunesse algérienne». Pour Ali Yahia Abdenour, qui a exhorté les participants à «être à l'écoute de la société et défendre les droits de l'homme», le phénomène des harraga est «un signe fort du désespoir de notre jeunesse». «Ils disent qu'ils préfèrent être mangés par le poisson que de rester dans leur pays. Si on continue comme ça, c'est l'Algérie qui va disparaître.»

Pour, le vice-président de la ligue, M. Noureddine Benissad, «le phénomène des harraga est en augmentation perpétuelle depuis quelques années, et on y trouve de toutes les catégories, soit du simple chômeur à l'étudiant, de l'universitaire au diplômé». «Même les femmes font partie de cette catégorie de personnes qui prennent le risque de traverser la haute mer au péril de leur vie», a souligné l'intervenant.

Avocat et membre du Conseil de l'ordre des avocats du barreau d'Alger, M. Benissad expliquera que «le phénomène des harraga constitue une véritable énigme, car l'élément «risque» est pris en considération par le harrag». Ce dernier, au détriment de sa vie, prend le risque de traverser la haute mer à la recherche d'un travail décent et de dignité. Il cherche aussi un modèle de société renvoyé par l'image dans l'espoir d'améliorer son sort et celui de sa famille et également accéder à des droits et libertés fondamentaux auxquels il n'a pu accéder dans son propre pays».

Le phénomène des harraga a été également traité du point de vue du rôle de l'Etat pour réduire ce phénomène, voire l'éradiquer. Or, pour les avocats de la LADDH, «la situation est plus compliquée», surtout lorsqu'on sait «que ceux qui sont interceptés en mer sont automatiquement traduits devant les tribunaux, en les poursuivant pour émigration clandestine, alors qu'il n'existe aucun texte qui stipule cela». «Savez-vous pourquoi on n'a pas le droit de les poursuivre ? Pour la simple raison qu'ils sont interceptés dans les eaux territoriales algériennes et qu'on ne peut, de ce fait, leur reprocher une émigration clandestine dans leur propre pays, mais s'ils sont interceptés dans les eaux territoriales internationales, la poursuite ne relève pas de la compétence des tribunaux algériens», a ajouté Noureddine Benissad.

Le président d'honneur de la LADDH a également déclaré que «le phénomène des harraga fait partie du vécu quotidien des jeunes Algériens qui n'ont d'autre choix que de lutter pour arracher leurs droits».

A. B.